



+ R A A

DEPARTEMENT DE  
LOT-ET-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE MARMANDE

**VILLE  
de  
TONNEINS**

Nombre de Membres en  
exercice : 28  
Présents : 18  
Excusés : 8  
Absente : 2  
Procurations : 7

REPUBLIQUE FRANCAISE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TONNEINS

Séance du 2 juillet 2019

### Délibération n° 2019/07/112 - 19 - Ouvertures dominicales 2020 – Commerces alimentaires

L'an deux mille dix-neuf et le deux juillet à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de **Monsieur Dante RINAUDO, Maire**, à la suite de la convocation du 26 juin 2019.

**Etaient présents** : Monsieur RINAUDO – Monsieur BARBAS – Madame BORDES – Madame KULTON – Monsieur LAUMET – Monsieur BRESOLIN – Monsieur DUFFAU – Monsieur DUROSIER – Monsieur THOURET – Monsieur CRISTOFOLI – Monsieur GAIDELLA – Monsieur HYON – Madame ROUBET – Monsieur BARD – Madame POUYDESSEAU – Monsieur LAOUANI – Madame AUBERT – Madame LAMARQUE

**Excusés** : Madame LOUBIAT-MOREAU – Madame VIDALIE – Madame LE CHARPENTIER – Madame FELLET – Madame TACCO – Monsieur BOUCHAUD – Madame BOTTECCHIA – Monsieur JEMAIN

**Absentes** : Madame PUJOLE – Madame VESQUE

**Ont donné procuration :**

- Madame LOUBIAT-MOREAU à Madame KULTON
- Madame VIDALIE à Madame ROUBET
- Madame LE CHARPENTIER à Madame BORDES
- Madame FELLET à Monsieur BARBAS
- Monsieur BOUCHAUD à Monsieur LAOUANI
- Madame BOTTECCHIA à Madame POUYDESSEAU
- Monsieur JEMAIN à Madame AUBERT

Le quorum est atteint.

Madame Aurore ROUBET est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et prend place au bureau. L'avis de convocation a été affiché conformément à la Loi.

Un courrier en date du 18 février 2019 a été envoyé aux différents secteurs d'activités susceptibles d'ouvrir le dimanche pendant 2020. Une réponse était demandée pour le 15 juin 2019 au plus tard.

Seul le magasin LECLERC a répondu, souhaitant 8 dimanches :

- Dimanche 12 janvier 2020
- Dimanche 28 juin 2020
- Dimanche 22 novembre 2020
- Dimanche 29 novembre 2020
- Dimanche 6 décembre 2020
- Dimanche 13 décembre 2020
- Dimanche 20 décembre 2020
- Dimanche 27 décembre 2020

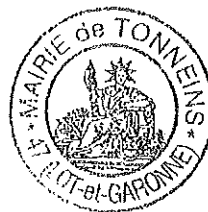
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (POUR : 18 – CONTRE : 7 [Monsieur BOUCHAUD, Madame POUYDESSEAU, Madame BOTTECCHIA, Monsieur LAOUANI, Madame AUBERT, Monsieur JEMAIN, Madame LAMARQUE] – ABSTENTION : 0),

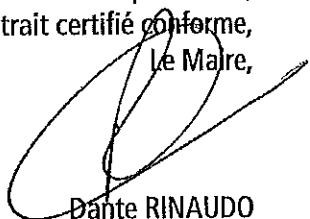
- **FIXE** le nombre de dérogations dominicales à 8 :  
Les 12 janvier, 28 juin, 22 et 29 novembre, 6 décembre, 13 décembre, 20 décembre et 27 décembre 2020 pour les commerces alimentaires.
- **SOLLICITE** l'avis du Conseil Communautaire de Val de Garonne Agglomération concernant ces dates.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de BORDEAUX dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à TONNEINS, le 4 juillet 2019

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus,  
Extrait certifié conforme,  
Le Maire,



  
Dante RINAUDO